

PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

UNE INITIATIVE LANCÉE PAR DES INVESTISSEURS EN PARTENARIAT AVEC
L'INITIATIVE FINANCIÈRE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT (UNEP FI) ET LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

MISSION DES PRI

Nous estimons que la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable et efficace du point de vue économique. Ce système doit récompenser les investissements responsables à long terme et profiter à l'environnement comme à la société tout entière.

Les PRI travaillent à la réalisation de ce système financier durable en encourageant l'adoption des Principes et la collaboration sur leur mise en œuvre. Les PRI favorisent la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilité des investisseurs, et travaillent sur les obstacles à l'émergence d'un système financier durable, qu'ils se situent dans les pratiques, les structures ou les réglementations du marché.



PLAN D'ACTION

POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

« Notre objectif pour les dix prochaines années est d'amener les investisseurs responsables à œuvrer ensemble au développement de marchés durables contribuant à un monde meilleur pour toutes et tous. »

Les PRI ont identifié les actions prioritaires suivantes pour les dix prochaines années :

INVESTISSEURS RESPONSABLES

Nous ferons en sorte de consolider, approfondir et élargir notre action principale : guider les investisseurs responsables dans leur quête de création de valeur à long terme et améliorer la cohérence à travers toute la chaîne d'investissement.

- **DONNER AUX INVESTISSEURS LES MOYENS D'AGIR**
- **SOUTENIR LES INVESTISSEURS DANS L'INCORPORATION DES ENJEUX ESG**
- **PROMOUVOIR UNE COMMUNAUTÉ D'INVESTISSEURS ACTIFS (VOTE ET ENGAGEMENT)**
- **VALORISER LES LEADERS ET ACCROÎTRE LA RESPONSABILITÉ DES INVESTISSEURS**
- **RASSEMBLER ET FORMER DES INVESTISSEURS RESPONSABLES**

MARCHÉS DURABLES

Nous chercherons à surmonter les obstacles à un système financier mondial durable et efficace d'un point de vue économique, dont ont besoin les investisseurs responsables et leurs bénéficiaires.

- **SURMONTER LES OBSTACLES À UN SYSTÈME FINANCIER DURABLE**
- **FAVORISER LA CIRCULATION DE DONNÉES PERTINENTES DANS LES MARCHÉS**

UN MONDE MEILLEUR POUR TOUTES ET TOUS

Nous aiderons les signataires à contribuer à un monde meilleur en promouvant des investissements contribuant à l'émergence de sociétés meilleures et inclusives pour les générations actuelles et futures.

- **SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- **PROMOUVOIR DES RESULTATS DANS LE MONDE RÉEL, ALIGNÉS SUR LES ODD**

AVANT-PROPOS

Le développement durable fait partie des enjeux majeurs de notre époque. Nous avons toutes et tous la responsabilité de chercher à poser les fondations de sociétés plus inclusives pour nous-mêmes et les générations futures.

Sans l'investissement responsable, il n'est toutefois pas possible de saisir les opportunités de plus en plus importantes ou de surmonter les innombrables risques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, ainsi que ceux qui se poseront dans un avenir proche. Afin d'investir de manière responsable et efficace, les investisseurs ont besoin d'un système financier qui aide, et non qui entrave, leur recherche de création de valeur à long terme.

Alors que les problèmes comme les changements climatiques et les inégalités de revenus nous affectent toutes et tous d'une manière ou d'une autre, il n'y a pas de temps à perdre pour mettre en œuvre la mission des PRI : établir un système financier mondial durable qui récompense financièrement ses utilisateurs et profite à l'environnement et à la société.

Cela ne veut pas dire que des progrès importants n'ont pas déjà été accomplis, comme en témoignent la croissance continue du nombre de signataires des PRI et des actifs gérés de manière responsable, ainsi que les autres actions menées en faveur du développement durable par les particuliers et les entreprises.

La prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance dans la prise de décision d'investissement et les pratiques d'actionariat n'est plus considérée comme un « beau geste » mais comme un impératif. Les investisseurs cherchent de plus en plus à accroître leur performance en évaluant de manière approfondie les facteurs de risque à long terme et en identifiant de nouvelles opportunités d'investissement, tenant compte de l'évolution rapide des besoins de leurs bénéficiaires et de leurs clients.

Mais la nécessité d'identifier et de surmonter les obstacles qui nous empêchent d'atteindre notre but – lutter pour obtenir des structures, réglementations et pratiques favorisant l'essor de l'investissement responsable – ne s'est jamais fait sentir de manière aussi pressante. Forts de ses liens étroits avec les Nations Unies par l'intermédiaire de ses deux partenaires fondateurs, le Pacte mondial des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), les PRI bénéficient d'atouts sans équivalents pour attaquer de front ces questions, mais ils ne peuvent pas le faire seuls.

Signer ces Principes internationalement reconnus permet aux organisations – qu'il s'agisse d'un investisseur institutionnel gérant 50 milliards de dollars d'encours ou d'un prestataire de services employant moins de 10 personnes – de démontrer publiquement leur engagement en faveur de l'investissement responsable et de faire partie d'une communauté mondiale toujours plus nombreuse, qui est à l'origine de réels changements contribuant à un monde meilleur pour toutes et tous.





Martin Skancke, Président du Conseil d'administration des PRI et **Fiona Reynolds**, Directrice générale des PRI

QU'EST-CE QUE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ?

Les PRI définissent l'investissement responsable comme une stratégie et une pratique visant à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement.

De nombreux termes - comme investissement durable, investissement éthique et investissement à impact - sont associés à la pléthore d'approches d'investissement qui tiennent compte des enjeux ESG. La plupart de ces termes n'ont pas de définition officielle et sont souvent utilisés de manière interchangeable. Pour bien comprendre pourquoi l'investissement responsable a une portée plus large que ces concepts, il est essentiel d'avoir à l'esprit que la plupart d'entre eux font des objectifs moraux ou éthiques leur principale raison d'être. L'investissement responsable peut et doit être visé par l'investisseur qui recherche uniquement la performance financière ainsi que par ceux qui cherchent à établir un lien entre risques/opportunités et résultats dans le monde réel.

POURQUOI INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ?

<p>1 </p> <p>MATERIALITÉ</p> <p>Reconnaissance dans le secteur financier et dans le milieu universitaire que les facteurs ESG peuvent influencer sur le risque et le rendement</p>	<p>2 </p> <p>DEMANDE DU MARCHÉ</p> <p>Exigences des bénéficiaires et des clients pour un renforcement de la transparence sur la manière dont leur argent est investi</p>	<p>3 </p> <p>RÉGULATION</p> <p>Directives des régulateurs selon lesquelles la prise en compte des facteurs ESG fait partie des obligations des investisseurs vis-à-vis de leurs clients et bénéficiaires</p>
---	---	---

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont nombreuses et évoluent sans cesse. Exemples :

Environnementales

- Changements climatiques
- Épuisement des ressources
- Déchets
- Pollution
- Déforestation

Sociaux

- Droits humains
- Esclavage moderne
- Travail des enfants
- Conditions de travail
- Relations avec les salariés

Gouvernance

- Corruption
- Rémunération des dirigeants
- Diversité et structure du conseil d'administration
- Lobbying et financement des partis politiques
- Stratégie fiscale

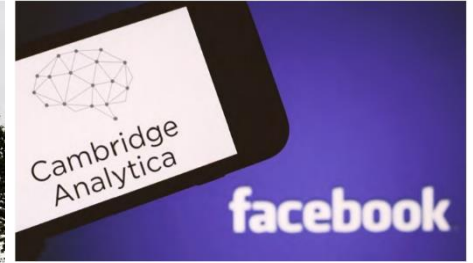
EXEMPLES NOTOIRES D'INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX OU DE GOUVERNANCE AYANT EU DES RETOMBÉES FINANCIÈRES IMPORTANTES



La marée noire causée par la plateforme Deepwater Horizon a conduit BP à comptabiliser une [charge avant impôt de 53,8 milliards de dollars US.](#)



Volkswagen est dénoncé pour avoir truqué 11 millions de véhicules diesel afin de réussir les tests antipollution, ce qui lui a coûté notamment [27,4 milliards d'euros au titre de sanctions et d'amendes.](#)

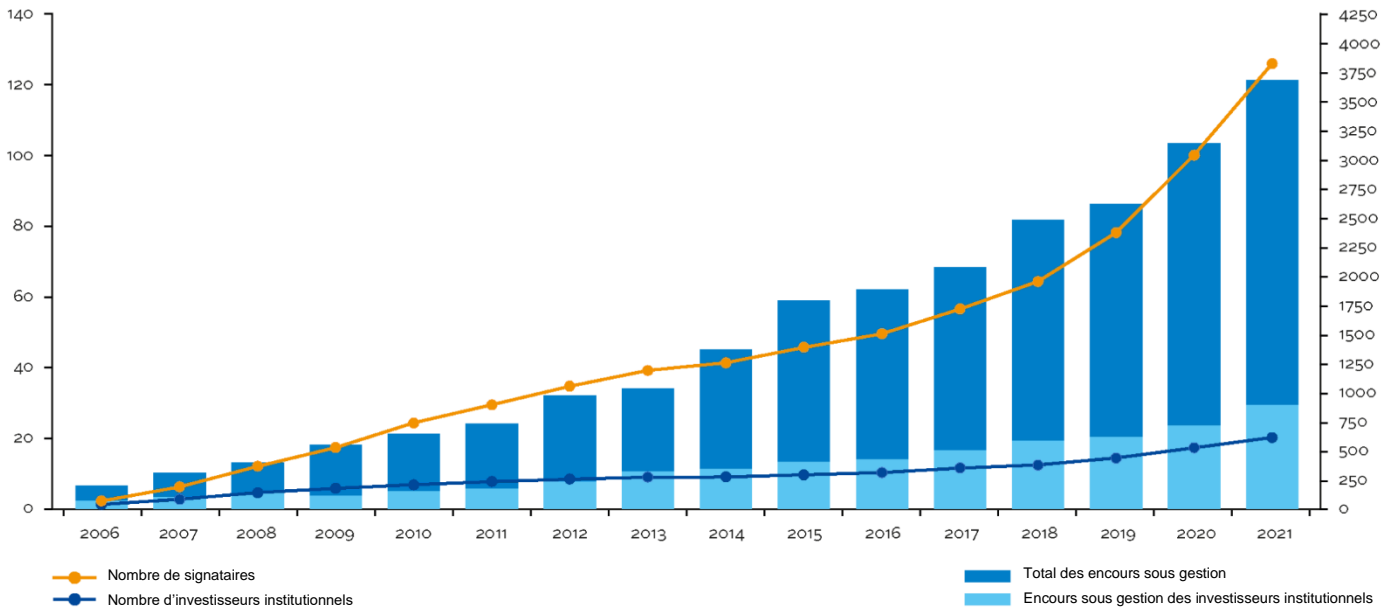


Facebook a vu plusieurs milliards de sa valeur boursière partir en fumée après la révélation [de la collecte par Cambridge Analytica des données personnelles](#) de 87 millions d'utilisateurs sans leur consentement.

Le nombre de signataires des PRI est en croissance constante depuis le lancement de l'initiative en 2006 :

Encours sous gestion (en milliers de milliards de \$US)

N° de signataires



À fin avril 2021

Les investisseurs institutionnels ne se font pas concurrence et doivent œuvrer ensemble pour rendre les marchés de capitaux plus durables. Les ressources des PRI aident les investisseurs institutionnels qui ne disposent pas d'autant de ressources à promouvoir et intégrer rapidement les questions ESG en se fiant aux bonnes pratiques. »

Hiro Mizuno
Ex-Executive MD et CIO de GPIF

LES PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

À PROPOS DES PRI ET DES SIX PRINCIPES

Les PRI coopèrent avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable. L'objectif des PRI est de comprendre les conséquences des questions environnementales, sociales et de gouvernance sur les investissements et d'aider les signataires à les intégrer dans leurs décisions d'investissement et d'actionariat.

Les six Principes ont été élaborés par des investisseurs et bénéficient du soutien des Nations Unies. Ils comptent plus de 4 000 signataires provenant de plus de 60 pays représentant plus de 120 000 milliards de dollars US d'actifs.

ORIGINE DE L'INITIATIVE

Les Principes pour l'Investissement Responsable ont été définis par un groupe international d'investisseurs institutionnels, en écho à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement.

Début 2005, Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations Unies, a invité un groupe composé des principaux investisseurs institutionnels internationaux à s'engager dans un processus visant à définir les Principes pour l'Investissement Responsable. Un groupe de 20 investisseurs travaillant pour des institutions établies dans 12 pays a reçu le soutien d'un groupe de 70 experts issus du secteur de la gestion d'actifs, d'organisations intergouvernementales et de la société civile.

LA MISSION DES PRI

Nous estimons que la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable et efficace du point de vue économique. Ce système doit récompenser les investissements responsables à long terme et profiter à l'environnement comme à la société tout entière.

Les PRI s'efforceront de mettre en place ce système financier mondial durable en encourageant l'adoption des Principes et la collaboration sur leur mise en œuvre, en encourageant la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilité des investisseurs, et en s'attaquant aux obstacles à un système financier durable qu'ils se situent dans les pratiques, les structures et les réglementations du marché.

LES SIX PRINCIPES ET L'ENGAGEMENT DES SIGNATAIRES

Il est de notre devoir, en tant qu'investisseurs institutionnels, d'agir dans l'intérêt à long terme de nos bénéficiaires. C'est en cette qualité de fiduciaire que nous estimons que les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent affecter la performance des portefeuilles d'investissement (à divers degrés selon les entreprises, les secteurs, les régions, les classes d'actifs et au fil du temps). Nous reconnaissons également que l'application de ces Principes est susceptible de mieux aligner les intérêts des investisseurs sur les objectifs plus larges de la société.

Par conséquent, nous prenons les engagements suivants dès lors qu'ils sont en phase avec nos responsabilités fiduciaires :

- 1** Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
- 2** Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'investisseurs.
- 3** Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- 4** Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- 5** Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- 6** Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.



Les Principes offrent un éventail d'actions possibles pour prendre en compte les questions ESG :

1 Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.

Actions possibles :

- Aborder les questions ESG dans la politique d'investissement
- Faciliter le développement d'outils, d'indicateurs et d'analyses liés aux questions ESG
- Évaluer les capacités des sociétés de gestion internes à prendre en compte les questions ESG
- Évaluer les capacités des sociétés de gestion externes à prendre en compte les questions ESG
- Demander aux prestataires de services d'investissement (analystes financiers, consultants, courtiers, sociétés de recherche ou de notation) de prendre en compte les questions ESG en faisant évoluer leurs recherches et analyses
- Encourager les travaux universitaires et les autres études dans ce domaine
- Plaider en faveur de la formation aux questions ESG pour les professionnels de l'investissement

2 Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'investisseurs.

Actions possibles :

- Définir et publier une politique d'engagement (dialogue et vote) conforme aux Principes
- Exercer ses droits de vote ou superviser la mise en pratique de la politique de vote (en cas d'externalisation)
- Mettre en place des moyens pour mener des actions d'engagement (soit directement, soit en externalisant)
- Participer à l'élaboration des politiques, réglementations et normes (par exemple en matière de promotion et de protection des droits des actionnaires)
- Déposer des résolutions d'actionnaires cohérentes avec les enjeux ESG à long terme
- Dialoguer avec les entreprises sur les questions ESG
- Participer à des initiatives d'engagement collaboratif
- Demander aux sociétés de gestion de mener un dialogue sur les questions ESG et d'en rendre compte

3 Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.

Actions possibles :

- Demander un reporting normalisé sur les questions ESG (en utilisant des dispositifs comme la Global Reporting Initiative)
- Demander à ce que les questions ESG soient intégrées dans les rapports financiers annuels
- Demander aux entreprises des informations concernant l'adoption des normes, principes, codes de bonne conduite pertinents ou l'adhésion à des initiatives internationales (comme le Pacte mondial des Nations Unies)
- Soutenir les initiatives et résolutions des actionnaires en faveur de la publication des informations relatives aux questions ESG

4 Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.

Actions possibles :

- Intégrer les exigences relatives aux Principes dans les appels d'offres
- Adapter en conséquence les mandats d'investissement, les procédures de surveillance, les indicateurs de performance et les dispositifs d'incitation (par exemple, veiller à ce que les processus de gestion des investissements reflètent les horizons à long terme le cas échéant)
- Communiquer aux prestataires de services d'investissement les attentes concernant les questions ESG
- Revoir les relations avec les prestataires de services qui ne répondent pas aux attentes en matière de questions ESG
- Favoriser le développement d'outils de recherche comparatifs des meilleures pratiques d'intégration ESG
- Plaider en faveur des évolutions réglementaires ou politiques qui facilitent la mise en œuvre des Principes

5 Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.

Actions possibles :

- Soutenir les réseaux et plateformes d'information et y participer pour partager des outils, mettre en commun des ressources et tirer parti du reporting des investisseurs pour en faire une source d'apprentissage
- Apporter des réponses collectives aux nouveaux enjeux pertinents
- Mettre en place ou soutenir des initiatives collaboratives appropriées

6 Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Actions possibles :

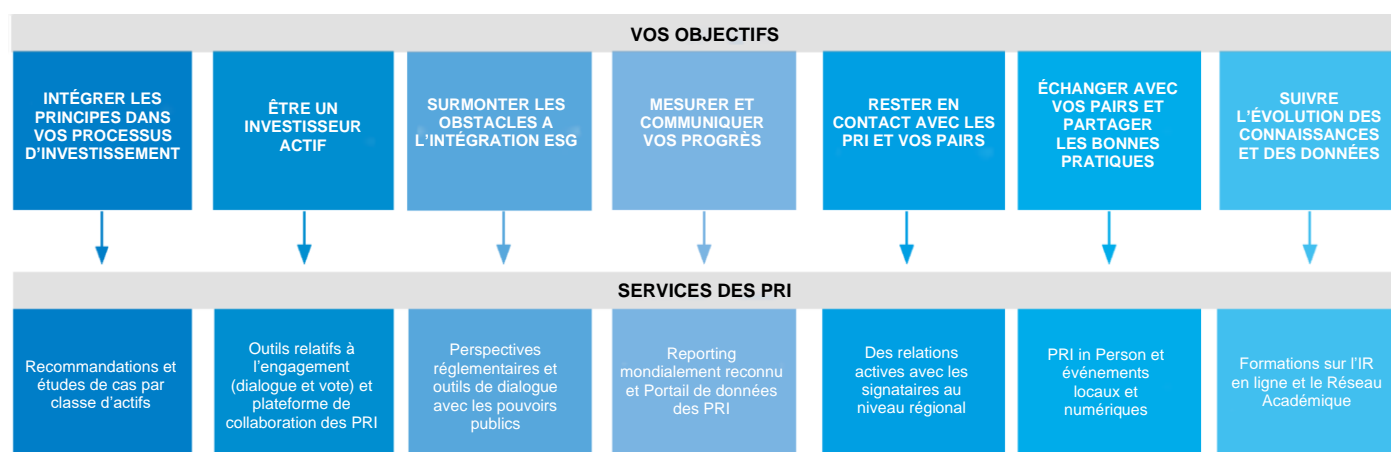
- Publier des informations sur la manière dont les questions ESG sont intégrées dans les pratiques d'investissement
- Faire preuve de transparence sur les activités d'engagement (dialogue et vote) (vote, engagement et/ou dialogue avec les pouvoirs publics)
- Publier des informations sur ce qui est exigé des prestataires de services dans le cadre de l'application des Principes
- Communiquer avec les bénéficiaires au sujet des questions ESG et des Principes
- Rendre compte des progrès et/ou réalisations liés aux Principes selon l'approche « se conformer ou expliquer » (comply or explain)
- Chercher à déterminer l'impact des Principes
- Tirer parti du reporting pour sensibiliser un plus grand nombre de parties prenantes

« Ces Principes constituent un instrument extrêmement utile pour formaliser et orienter nos efforts en matière d'investissement responsable, sensibiliser les acteurs en interne et partager un langage et un ensemble de critères communs avec nos partenaires d'investissement, nos équipes de gestion de portefeuille et les autres parties prenantes. Nous sommes conscients de l'intérêt qu'il y a à interagir avec ceux qui partagent cet engagement et à apprendre d'eux. »

George R. Roberts

Co-président et co-fondateur de Kohlberg Kravis Roberts

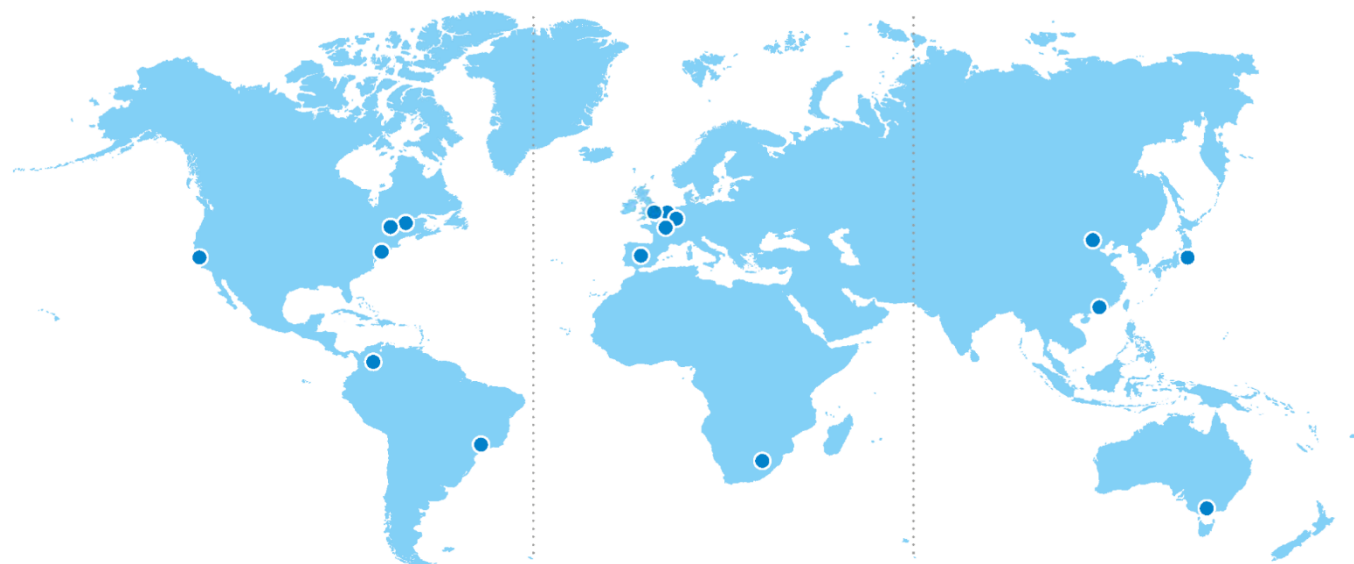
MODALITÉS DE LA COLLABORATION DES PRI AVEC LES INVESTISSEURS



* La cotisation annuelle d'adhésion aux PRI ne donne pas accès aux formations de la PRI Academy

SOUTIEN INTERNATIONAL

Les PRI collaborent avec plus de 4 000 signataires répartis dans plus de 60 pays. Les responsables au niveau régional constituent le premier point de contact des signataires avec les PRI. L'équipe s'emploie à sensibiliser les acteurs du marché local et oriente les signataires vers les ressources et compétences adéquates des PRI.



- Canada
- Pays nordiques, PECO et CEI
- Japon
- US
- Royaume-Uni et Irlande
- Chine
- Amérique latine (sauf Brésil)
- Benelux
- Asie (sauf Japon et Chine)
- Brésil
- France
- Australasie
- Allemagne, Autriche et Suisse
- Europe du Sud
- Afrique et Moyen-Orient

« Les PRI ont joué et doivent jouer un rôle important pour mettre l'investissement responsable au cœur des préoccupations des investisseurs institutionnels. En particulier pour les fonds de pension qui ont un rôle tellement important dans la génération de revenus pour une population vieillissante. »

Xander den Uyl, Trustee d'ABP

PRI in Person

Pendant la crise du COVID-19, nous continuerons de rassembler et de former les investisseurs responsables par le biais d'une sélection élargie d'événements en ligne.
En savoir plus sur www.unpri.org/events

Depuis sa création,
PRI in Person
réunit :

500+
SESSIONS

1,000+
ORATEURS

8,000+
PARTICIPANTS

PRI in Person est la seule conférence mondiale du secteur de l'investissement responsable. Elle est l'occasion pour les signataires des PRI et les professionnels de l'investissement d'apprendre, de créer des réseaux et de collaborer pendant plusieurs jours. Cette conférence permet aux participants d'échanger sur des questions d'actualité et de partager avec leurs pairs du monde entier leurs expériences spécifiques à leur région et à leur organisation. La conférence offre aux sponsors de multiples occasions de s'adresser à un public d'investisseurs internationaux.

Depuis le lancement des PRI in Person à Genève en 2007, plus de 8 000 personnes ont assisté à ces conférences. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.unpri.org/pri-in-person.

PRI ACADEMY

EDUCATION SUPPORTED GLOBALLY

La PRI Academy a été mise en place afin de proposer aux acteurs de la gestion d'actifs des formations de haut niveau sur l'impact des questions ESG sur la performance des entreprises, la valeur actionnariale et la prise des décisions d'investissement. Depuis sa création en 2014, la PRI Academy est devenue le leader mondial de la formation à l'investissement responsable : plus de 10 000 professionnels, venus de plus de 65 pays ont suivi ses formations.

Les formations s'articulent autour des contributions d'experts internationaux, des études de cas réels et hypothétiques et des modélisations financières. Toutes les formations sont entièrement dispensées en ligne, ce qui signifie que vous pouvez commencer et terminer quand et où vous le voulez : pas de déplacement ni d'obligations et moins d'émissions de gaz à effet de serre.

**FAITES UNE DEMANDE
DE DÉMONSTRATION**



COURSES

La PRI Academy propose quatre formations :

- [GETTING STARTED IN RI
\(LES BASES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE\)](#)
- [FOUNDATIONS IN RI
\(NOTIONS FONDAMENTALES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE\)](#)
- [ADVANCED RI ANALYSIS
\(ANALYSE FINANCIERE APPROFONDIE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE\)](#)
- [RI FOR TRUSTEES
\(L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE POUR LES ADMINISTRATEURS\)](#)

Disponibles pour :

CFA Institute CE Credits

et

CFP Board CE Credits*

* États-Unis exclusivement

COMMENT S'INSCRIRE

- Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site www.priacademy.org
- Pour les inscriptions de groupe, veuillez nous envoyer un e-mail à l'adresse priacademy@unpri.org

COMMENT DEVENIR SIGNATAIRE DES PRI

1

CONFIRMER L'APPROBATION DES PRINCIPES PAR VOTRE ORGANISATION EN SIGNANT LA DECLARATION (DIRECTEUR/DIRECTRICE GENERALE OU EQUIVALENT)

Les formulaires de déclaration sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unpri.org/signatories/become-a-signatory>

2

FOURNIR LES INFORMATIONS SUR VOTRE ORGANISATION, LES CONTACTS ET LES RAISONS DE VOTRE CANDIDATURE

Les formulaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unpri.org/signatories/become-a-signatory>

3

FOURNIR UN ORGANIGRAMME DE VOTRE ORGANISATION, EXPLIQUANT SA STRUCTURE ET SES ENTITES JURIDIQUES

Envoyez-nous toutes les informations ci-dessus à l'adresse suivante : info@unpri.org

4

FINALISER LA DEMANDE

Après notre accord provisoire, nous vous enverrons une facture. Une fois celle-ci réglée, votre demande sera pleinement approuvée* et votre organisation sera signataire des PRI.

* Les PRI ont pour objectif de traiter les demandes dans un délai de deux semaines. La facture couvrira la période précédant le début de la prochaine année de cotisation (1^{er} avril). Après réception du règlement, les PRI vous contacteront pour vous souhaiter la bienvenue et vous présenter toutes les ressources à votre disposition.

Signataire des :

 **PRI** | Principles for Responsible Investment

NOS PARTENAIRES DES NATIONS UNIES

Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI)

L'UNEP FI est un partenariat unique entre le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et le secteur financier mondial. L'UNEP FI travaille de concert avec plus de 200 institutions financières signataires de la Déclaration sur le développement durable de l'UNEP FI, ainsi qu'avec un éventail d'organisations partenaires, afin de mettre au point et de promouvoir des ponts entre durabilité et résultats financiers. Grâce à ses réseaux de pair à pair, à la recherche et à la formation, l'UNEP FI mène à bien sa mission : identifier, promouvoir et matérialiser l'adoption des bonnes pratiques environnementales et de durabilité, et ce à tous les niveaux des activités des institutions financières.

Pour plus d'informations : www.unepfi.org



Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises, partout dans le monde, à aligner leurs opérations et stratégies sur dix principes universellement reconnus dans le domaine des Droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures en faveur des ambitions des Nations Unies incarnées par les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le Pacte mondial est une plateforme de leadership au service du développement, de la mise en œuvre et de la diffusion de pratiques d'entreprise responsables. Lancée en 2000, c'est la plus importante initiative au monde concernant la durabilité des entreprises, avec plus de 8 800 entreprises et 4 000 autres entités signataires dans plus de 160 pays et plus de 80 réseaux locaux.

Pour plus d'informations : www.unglobalcompact.org



NOS COORDONNÉES

PRI Association

5th Floor, 25 Camperdown Street,
Londres E1 8DZ, Royaume-Uni

T : +44 (0) 20 3714 3220

PRI Association (Hong Kong) Limited

Room 3, 11/F, 244 - 248 Des Voeux
Road Central, Sheung Wan, Hong Kong

T : +852 3897 9699

PRI US, Inc.

45 Rockefeller Plaza, Suite 2000,
New York, NY 10111

T : +212 332 3437

PRI Association France SARL

26 RUE MARIUS AUFAN,
92300 LEVALLOIS-PERRET

FranceSR@unpri.org

PRI Association (Hong Kong) Limited

bureau de représentation de Pékin

Office No. 2622, Beijing Vantone Centre D-26F,
No. 6 Chaowai Road, Chaoyang District, Pékin, Chine

CONTACTEZ-NOUS

www.unpri.org

| info@unpri.org